Photo: F. PERRIAT

Vitis vinifera subsp. sylvestris (C.C.Gmel.) Hegi,

Lambrusque, Vigne sauvage

Famille des Vitaceae

Liste rouge: NE

Arrêté ZH: ✓

Statut: Indigène

Protection: National

Humidité édaphique

Période optimale d'observation

J F M A M J **J** A S O N D

Description

Liane dioïque, vigoureuse, pouvant atteindre plus de 15 m de longueur. Tiges généralement un peu ramifiées, munies de vrilles permettant à la plante de grimper vers le sommet des arbres avoisinants. Feuilles à limbe denté, en coeur à la base, tomenteux en dessous et légèrement pubescent au dessus ; pieds mâles à feuilles profondément découpées en 3 ou 5 lobes, séparés par des sinus profonds et arrondis, les pieds femelles à feuilles à peine découpées. Fleurs mâles et femelles de couleur vert-jaune, groupées en grappes denses à l'aisselle des feuilles. Fruit : baie ellipsoïdale ou globuleuse de 6 mm de diamètre au plus, de couleur bleu-noir et à saveur acide ; généralement 3 graines subglobuleuses, à bec court et tronqué.

Confusions possibles

La Vigne sauvage est parfois difficile à distinguer des vignes cultivées retournées à l'état sauvage et qui colonisent les lisières humides. Toutefois, elle se distingue par la forme des fruits et des graines, mais surtout par l'existence de pieds mâles et de pieds femelles.

Caractères biologiques

Phanérophyte lianescent.

Caractères écologiques

Espèce de demi-ombre, des sols neutres, aux substrats mésotrophes et à engorgement hivernal important : forêts alluviales inondables des grands fleuves, très anciennes, non ou peu dégradées. Elle recherche la lumière en grimpant le long des arbres, parfois jusqu'à leur cime.

Végétations concernées

Espèce présente dans les groupements de forêts alluviales de l'*Alnion incanae* ou de l'*Ulmenion minoris*, ou dans les lisières de forêts fraîches du *Fraxino excelsioris - Quercion roboris*.

Répartition géographique

Le centre de distribution de la Vigne sauvage se situe dans le sud-est de l'Europe et en Asie occidentale. Bien que présente dans diverses régions en France, elle reste très dispersée et rare. Dans

le bassin Seine-Normandie, elle est connue presque exclusivement dans la Bassée, dans sa partie amont, des deux côtés de la limite régionale (Seine-et-Marne et Aube) et dans une station isolée dans la vallée de la Vière (Marne). Des mentions anciennes ponctuelles sont connues dans les vallées de l'Aube et de la Marne.

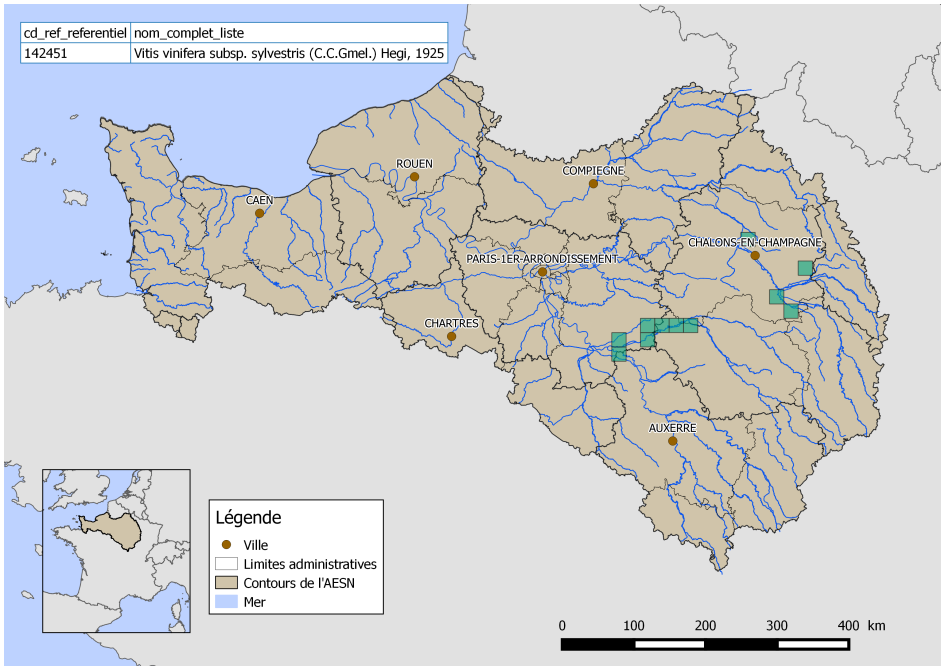

Sociabilité - Etat des populations - Menaces

La vigne sauvage ne forme jamais des colonies importantes, mais plutôt des groupes à faible nombre d'individus, probablement du fait d'une mauvaise capacité de recolonisation. Elle ne colonise pas facilement des milieux récents remaniés ou entretenus. En grande raréfaction, elle est menacée par l'artificialisation des cours d'eau : endiguement, régulation des cours d'eau et transformation des forêts anciennes (plantation de peupliers).